

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Inauguration à Longwy le 11 octobre d'un nouveau dispositif de protection de l'enfance dans le Pays Haut

L'inauguration d'une nouvelle maison d'enfants et de l'extension du service de placement familial de l'établissement du Pays Haut de la Fondation La Vie au Grand Air/Priorité Enfance répond à un besoin exprimé par tous les acteurs œuvrant dans le territoire du Pays Haut notamment lors des travaux du schéma départemental Enfance Famille élaboré par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et s'inscrit dans la feuille de route départementale en matière de protection de l'enfance.

Ce nouveau dispositif permet une mise à l'abri d'enfants en danger dans des délais très courts afin de répondre à un besoin d'accueil immédiat : 24 heures à quelques jours, en fonction de la nécessité de mise à l'abri.

Il comprend :

- **Deux maisons d'enfants de 6 places** pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, allant jusqu'à 10 ans pour les fratries ont été ouverte, la première sur le secteur de JARNY, la seconde sur LONGWY.
- **8 places supplémentaires ont été créées au sein du service d'accueil familial** pour la prise en charge des 0-3 ans. Les assistants familiaux seront recrutés sur les territoires de Longwy et Briey, à proximité des unités de vie, de façon à faciliter le maintien des liens en cas d'accueil de fratrie, le lien avec les familles et la cohérence de la prise en charge.

La souplesse des modalités d'accueil du dispositif doivent permettre une poursuite l'accompagnement de l'enfant de manière cohérente et continue.

Ces accueils sont complétés par une service d'Accompagnement des Familles.

Ce service a pour ambition d'accompagner le jeune et sa famille et d'entreprendre un travail autour de leurs relations. Notre but est d'entreprendre cet accompagnement des familles sous l'angle de la médiatisation des relations en lien avec le cadre ordonné par le magistrat. A terme, ce service devrait être amené à accompagner l'ensemble des familles des enfants confiés à l'établissement.

## Protection de l'enfance : chiffres clés en Meurthe-et-Moselle

### Budget enfance famille

91,4 M€

### Protection de l'enfance en Meurthe-et-Moselle (chiffres 2018)

- Travailleurs en intervention sociale : 166 enfants bénéficiaires depuis le début de l'année
- Aide éducative à domicile : 500 bénéficiaires enfants à la fin du trimestre
- Aide éducative en milieu ouvert : 1560 enfants

- 2032 jeunes placés (fin 2e trimestre 2018)
  - Centre maternel 38 enfants
  - Tiers dignes de confiance : 220 enfants
  - Mecs, lieux de vie, placement familial spécialisé (dans ou hors 54) 870 enfants
  - Mineurs non accompagnés : 327 fin septembre
  - Placement familial départemental : 504 enfants en accueil continu et 113 en accueil intermittent

### **Zoom sur La Vie au Grand Air**

L'établissement du Pays Haut de la fondation La Vie au Grand Air/Priorité Enfance accueille depuis 20 ans, des enfants et des jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'enfance.

Ils sont pris en charge au sein de maison d'enfants et d'un service de familles d'accueil. Depuis cet été, ils suivent et accueillent 65 enfants.

La Fondation La vie au grand air/ Priorité Enfance est un acteur national de la protection de l'enfance depuis 90 ans. Créée en 1927, La Vie au Grand air/Priorité Enfance est un acteur national de la protection de l'enfance.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation accueille, protège lorsque cela s'avère nécessaire et accompagne vers l'autonomie des enfants et des jeunes en difficulté, tout en épaulant leur famille. Sa mission est de leur donner les clefs pour se construire et préparer leur vie d'adulte. Pour cela, elle dispose de 22 établissements répartis sur 15 départements et 46 solutions d'accompagnement pour apporter des réponses personnalisées à chaque enfant et sa famille.

Il peut s'agir d'hébergement (maisons d'enfants, de familles d'accueil), mais aussi de services de soutien à la parentalité (d'accueil de jour, de soutien à domicile, etc.). Les enfants, qui ont de quelques mois à 18 voire 21 ans, nous sont confiés suite à une décision judiciaire ou administrative.